
Mesures Canada - Modèle d'intervention sur le marché

INTRODUCTION

- Afin de mieux s'acquitter de son mandat, Mesures Canada s'est doté d'un outil d'évaluation permettant de déterminer le degré d'intervention à pratiquer afin de garantir des mesures commerciales équitables et exactes pour les produits et services de secteurs commerciaux particuliers du Canada. L'intervention peut prendre la forme d'une vérification périodique servant à confirmer que les contrôles métrologiques existants sont adéquats et convenables ou la forme d'une intervention directe de Mesures Canada dans le but d'assurer l'exactitude d'un dispositif et d'appliquer les exigences de conformité.
- Mesures Canada a fait appel à KPMG pour l'aider à créer un modèle d'intervention propre à faciliter l'évaluation du marché.

INTRODUCTION (suite)

- Depuis plusieurs années déjà, Mesures Canada ne cesse de se poser la question suivante : « Faisons-nous les choses correctement? ». En conséquence, nous avons pris de nombreuses mesures de rationalisation et nous avons lancé des programmes d'accréditation pour l'inspection des appareils de mesure.
- Avec l'adoption du concept d'un modèle d'intervention, Mesures Canada devra désormais se poser aussi la question suivante : « Faisons les bonnes choses? ». Il s'agit là d'une question fondamentale à laquelle il appartient au gouvernement de répondre.

ORIENTATION STRATÉGIQUE DE MESURES CANADA - PREMIER ÉLÉMENT

Dans le cadre de son mandat, Mesures Canada doit évaluer périodiquement les mesures dans les secteurs commerciaux, en intervenant seulement lorsqu'il est nécessaire d'assurer l'exactitude et l'équité des mesures sur le marché, et doit élaborer les critères visant à déterminer son niveau d'intervention dans les mesures commerciales.

Le point de vue éclairé des intéressés représente un élément clé de ces décisions.

Horizon :

Mesures Canada introduira ses activités d'intervention par étapes de manière à exercer pleinement son mandat en 2011.

OBJET DU MODÈLE D'INTERVENTION

- **Déterminer dans quels secteurs intervenir.** Traditionnellement, Mesures Canada a fixé son attention sur des secteurs particuliers, tels que l'électricité, le gaz, les aliments au détail, le pétrole, les céréales, les pâtes et papiers et les transports. L'émergence de nouveaux secteurs commerciaux et de nouvelles applications de la technologie de mesure a entraîné l'obligation de réévaluer le type et le niveau des ressources à consacrer aux divers secteurs commerciaux.
- **Orienter les ressources vers les secteurs hautement prioritaires.** Le modèle aidera à préciser les activités de mesure auxquelles les ressources doivent être consacrées, c'est-à-dire les secteurs où le plus haut degré d'intervention est jugé nécessaire et où des contrôles métrologiques s'imposent.
- **Clarifier le rôle de Mesures Canada à l'égard de tous les secteurs.** Le modèle aidera à préciser le rôle que doit jouer Mesures Canada à l'égard de chacun des secteurs du marché, compte tenu du degré d'intervention qui s'impose et du rôle que pourraient jouer des groupes de l'industrie ou d'autres organismes de réglementation.

PRINCIPES DIRECTEURS POUR LE MODÈLE

- 1. Assurer une application juste et équitable sur le marché.** L'application du modèle aura pour effet d'améliorer globalement l'équité sur le marché. Le modèle indiquera les secteurs où de nouvelles interventions s'imposent pour assurer l'équité sur le marché et précisera les autres secteurs où une moins grande intervention est nécessaire, compte tenu d'une marge de risque raisonnable, pour préserver l'équité sur le marché. On disposera ainsi d'une base solide permettant de justifier l'affectation des ressources de Mesures Canada aux divers secteurs, de mieux équilibrer le degré d'intervention gouvernementale sur le marché et de renforcer l'aptitude de Mesures Canada à exécuter son mandat.
- 2. Veiller à ce que les intérêts des consommateurs soient reconnus et qu'il soit tenu compte de la dépendance relative.** Les intérêts de toutes les parties intéressées dans un secteur commercial, dont les consommateurs, entreront en ligne de compte dans l'application du modèle. De vastes consultations seront menées afin d'engager pleinement les consommateurs dans l'ensemble du processus, favorisant ainsi une plus grande sensibilisation et une meilleure protection des consommateurs.

PRINCIPES DIRECTEURS POUR LE MODÈLE (suite)

3. **Former des partenariats dans les domaines où l'industrie dispose de la capacité voulue.** Mesures Canada s'abstiendra d'intervenir au-delà d'un niveau minimal lorsqu'il a été déterminé qu'il existe d'autres organismes ou mécanismes pour assurer l'équité sur le marché. Idéalement, c'est l'industrie qui devrait jouer un rôle de premier plan à cet égard. Cependant, des organismes provinciaux et municipaux peuvent avoir déjà des contrôles métrologiques en place ou être en mesure d'offrir le service de façon plus économique que Mesures Canada.

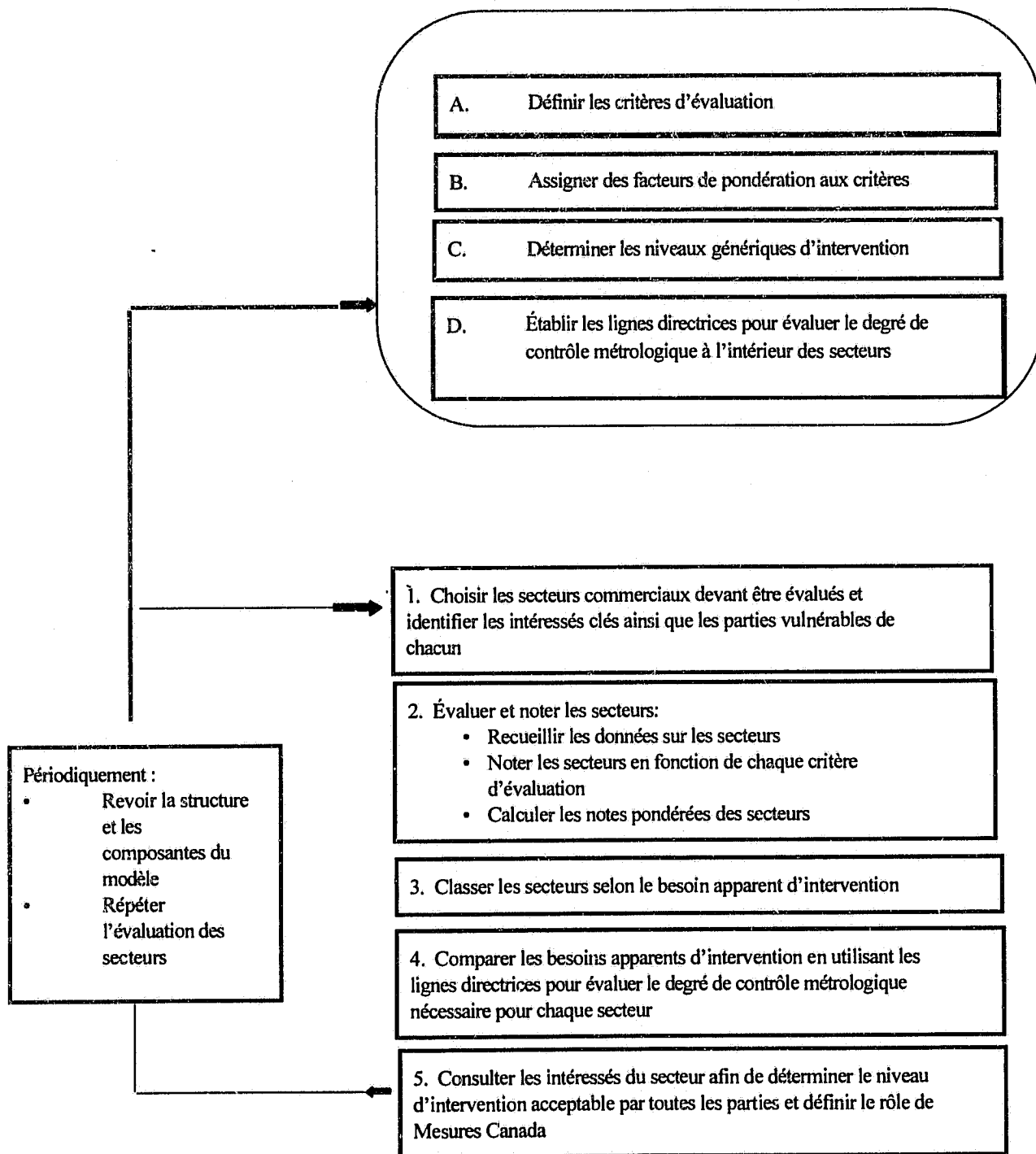
4. **Appliquer un même ensemble de critères à tous les secteurs.** Tous les secteurs seront évalués en fonction du même ensemble de critères. Il s'agit d'assurer l'uniformité en comparant les niveaux d'intervention nécessaires d'un secteur à l'autre. Dans le même ordre d'idées, les facteurs de pondération rattachés à chaque critère pour tenir compte de l'importance relative seront appliqués uniformément dans tous les secteurs. L'adoption d'une méthode systématique pour déterminer le niveau d'intervention de Mesures Canada assurera un traitement plus juste et équitable des divers secteurs, favorisant ainsi l'acceptation par l'industrie des décisions prises après consultation.

PRINCIPES DIRECTEURS POUR LE MODÈLE (suite)

5. **Structures favorables au changement dans le temps.** Le modèle permettra d'apporter des modifications aux facteurs qui déterminent le degré d'intervention nécessaire, en fonction des progrès de la technologie, du degré d'autoréglementation ou de l'évolution du processus d'approvisionnement.

6. **Mesures Canada a un rôle à jouer dans tous les secteurs.** L'idée fondamentale est que Mesures Canada doit être prêt à intervenir pour faire en sorte que les mesures commerciales soient exactes et uniformes dans chaque secteur. Au minimum, Mesures Canada contrôlera et évaluera périodiquement la pertinence des contrôles métrologiques qui sont en place dans chaque secteur commercial. Compte tenu des résultats de ces deux activités, d'autres interventions pourraient s'imposer, soit prises directement par Mesures Canada soit dans le cadre de nouvelles modalités de prestation de services (organismes d'inspection accrédités, p. ex.).

VUE D'ENSEMBLE DU MODÈLE CONCEPTUEL



ÉLÉMENTS CLÉS DU MODÈLE

- Critères d'évaluation (6)
- Pondération des critères d'évaluation
- Niveaux génériques d'intervention (6)
- Lignes directrices concernant l'évaluation du contrôle métrologique dans les secteurs

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Utilisation des mesures commerciales comme base des transactions commerciales
2. Importance économique du secteur dans l'économie canadienne
3. Risques économiques potentiels pour les parties vulnérables lors des transactions commerciales dans le secteur
4. Dépendance de la partie vulnérable à l'égard de mesures exactes faites par l'autre partie
5. Taux de conformité
6. Constance des mesures et conformité des appareils aux normes établies

EXEMPLE

2. Importance économique du secteur dans l'économie canadienne

a) Définition

La taille relative du secteur au sein de l'économie canadienne, établie en fonction de la valeur des produits de vente.

b) Méthode d'évaluation

Les secteurs sont cotés selon les ventes annuelles comme suit :

1. \leq 1 milliard de dollars
2. $>$ 1 milliard de dollars et \leq 5 milliards de dollars
3. $>$ 5 milliards de dollars et \leq 10 milliards de dollars
4. $>$ 10 milliards de dollars et \leq 15 milliards de dollars
5. $>$ 15 milliards de dollars

AUTRES DÉFINITIONS DES CRITÈRES

1. Utilisation des mesures commerciales comme base des transactions commerciales

Jusqu'à quel point les transactions du secteur dépendent de la mesure et d'appareils de mesure fiables.

2. (Exemple.)

3. Risques économiques potentiels pour les parties vulnérables découlant des transactions commerciales dans le secteur

Importance des transactions dans un secteur donné pour la partie vulnérable, exprimée en pourcentage des dépenses totales.

AUTRES DÉFINITIONS DES CRITÈRES (suite)

4. Dépendance de la partie vulnérable à l'égard de mesures exactes faites par l'autre partie

Équilibre des forces entre marchands et clients, du point de vue de la capacité relative de vérifier l'exactitude des appareils de mesure utilisés pour les transactions commerciales.

5. Taux de conformité

Exactitude globale des appareils de mesure utilisés dans un secteur ou exactitude des mesures des produits dans le secteur.

AUTRES DÉFINITIONS DES CRITÈRES (suite)

6. Constance des mesures et conformité des appareils aux normes établies

Degré de conformité des appareils utilisés avec les normes reconnues en matière de conception et de performance. Ces normes peuvent être élaborées par Mesures Canada ou par d'autres autorités reconnues au Canada ou à l'échelle internationale.

Pondération des critères d'évaluation

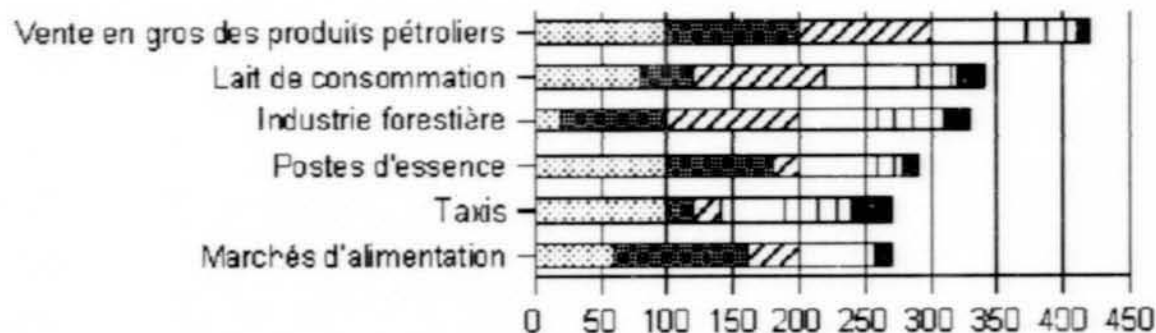
1.	Utilisation des mesures commerciales comme base des transactions commerciales	20
2.	Importance économique du secteur dans l'économie canadienne	20
3.	Risques économiques potentiels pour les parties vulnérables lors des transactions commerciales dans le secteur	20
4.	Dépendance de la partie vulnérable à l'égard de mesures exactes faite par l'autre partie	20
5.	Taux de conformité	10
6.	Constance des mesures et conformité des appareils aux normes établies	10
	total	100







Pour chaque secteur évalué, il faut multiplier la note obtenue à chaque critère par son facteur de pondération adéquat puis les additionner afin d'obtenir une note totale (maximum de 500). À la fin de ce procédé d'évaluation, les secteurs seront classés en ordre selon la note totale pondérée qu'ils auront obtenue.

EXEMPLE - APPLICATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SECTEURS

Secteur	Critères d'évaluation						Notes pondérées totales
	Utilisation des mesures commerciales	Importance économique du secteur	Risque économique potentiel pour parties vulnérables	Dépendance des parties vulnérables	Taux de conformité	Constance des mesures et conformité des appareils	
Poids •	-20	-20	-20	-20	-10	-10	
Industrie forestière (CTI: 041)	1 20	4 80	5 100	3 60	5 50	2 20	330
Industrie de lait de consommation (CTI: 1041)	4 80	2 40	5 100	3,5 70	3 30	2 20	340
Services de taxi (CTI: 4581)	5 100	1 20	1 20	2,5 50	5 50	3 30	270
Vente en gros des produits pétroliers (CTI: 5111)	5 100	5 100	5 100	3,5 70	4 40	1 10	420
Marchés d'alimentation (épiceries) (CTI: 6011)	3 60	5 100	2 40	2,5 50	1 10	1 10	270
Postes d'essence (CTI: 633)	5 100	4 80	1 20	3 60	2 20	1 10	290

EXEMPLE - APPLICATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SECTEURS (suite)



-  Utilisation des mesures commerciales
-  Importance économique
-  Risque économique potentiel pour parties vulnérables
-  Dépendance des parties vulnérables
-  Taux de conformité
-  Constance des mesures et conformité des appareils

NIVEAUX GÉNÉRIQUES D'INTERVENTION

- Le tableau des niveaux potentiels d'intervention résume la démarche recommandée pour la structuration des divers types d'intervention que pourrait faire Mesures Canada.
- Ces niveaux sont présentés dans l'ordre du degré d'intervention directe qui peut s'imposer afin d'assurer une mesure commerciale équitable.
- La démarche se caractérise notamment par le caractère cumulatif des niveaux d'intervention, les exigences les plus fondamentales de mesure commerciale exacte et fiable étant les premières remplies.
- Si la mesure commerciale est importante dans un secteur - c'est-à-dire qu'elle obtient une note élevée dans le processus d'évaluation du secteur -, il importe alors, au minimum, que les normes applicables aux mesures utilisées soient issues d'une norme canadienne ou internationale reconnue.

NIVEAUX GÉNÉRIQUES D'INTERVENTION (suite)

- En outre, compte tenu des caractéristiques de la mesure commerciale utilisée dans le secteur et des besoins exprimés par les intéressés du secteur, il pourrait être nécessaire d'appliquer en tout ou en partie des types d'interventions suivants :
 - Adoption de règles pour la mesure équitable des produits ou services..
 - Application des règles, de façon répressive ou préventive.
 - Mise en place de règles régissant les performances des appareils.
 - Application des règles, de façon répressive ou préventive.
 - Établissement et application de mécanismes de recours

Niveaux potentiels d'intervention

Niveau d'intervention minimal - Évaluation périodique du secteur

Déterminer quels secteurs commerciaux possèdent des activités métrologiques qui relèvent du mandat de Mesures Canada

Évaluer périodiquement chaque secteur commercial à l'aide du modèle d'évaluation:

- Aviser les intéressés des secteurs clés que leur secteur sera évalué.
- Recueillir des données et procéder à l'évaluation des secteurs.
- Documenter les contrôles métrologiques existants dans le secteur afin de démontrer qu'aucune autre intervention n'est requise ou qu'une intervention plus active est requise et si c'est le cas, préciser le type d'intervention.
- Informer les intéressés des résultats de l'évaluation.

Traiter les plaintes et les différends selon les besoins.

Niveau 1 - Établir la traçabilité des étalons de mesure					
Établir la traçabilité des étalons de mesure en regard des étalons internationaux reconnus.					
1. Traçabilité des étalons de mesure	Niveau 2 - Établir des règles pour la mesure exacte des produits/services et les appliquer en réaction <ul style="list-style-type: none"> • Établir des règles pour la mesure exacte des produits et services vendus dans le secteur. • Appliquer ces règles en réaction. 				
1. Traçabilité des étalons de mesure	2. Établir des règles pour la mesure exacte des produits et services et les appliquer en réaction	Niveau 3 - Application proactive des règles pour la mesure exacte des produits/services Établir des mécanismes d'application proactive des règles pour la mesure exacte des produits/services vendus dans le secteur.			
1. Traçabilité des étalons de mesure	2. Établir des règles pour la mesure exacte des produits et services et les appliquer en réaction	3. Application proactive des règles pour la mesure exacte des produits/services	Niveau 4 - Établir des procédures pour régler les différends concernant les produits/services Établir des procédures pour régler les différends concernant la mesure des produits/services.		
1. Traçabilité des étalons de mesure	2. Établir des règles pour la mesure exacte des produits et services et les appliquer en réaction	3. Application proactive des règles pour la mesure exacte des produits/services	4. Établir des procédures pour régler les différends concernant les produits/services	Niveau 5 - Établir des règles métrologiques pour les appareils de mesure utilisés dans le commerce Établir des règles métrologiques visant les appareils de mesure utilisés dans le secteur commercial et appliquer ces règles de façon proactive afin de s'assurer que les appareils: <ul style="list-style-type: none"> • sont conçus pour mesurer avec précision et pour empêcher tout emploi frauduleux (approbation); • mesurent avec précision avant leur utilisation dans le commerce (vérification/inspection initiale); • continuent de mesurer avec précision et sont bien utilisés (Revérification). 	
1. Traçabilité des étalons de mesure	2. Établir des règles pour la mesure exacte des produits et services et les appliquer en réaction	3. Application proactive des règles pour la mesure exacte des produits/services	4. Établir des procédures pour régler les différends concernant les produits/services	5. Établir des règles métrologiques visant les appareils de mesure utilisés dans le commerce	Niveau 6 - Établir des procédures pour régler les différends concernant la performance des appareils Établir des procédures pour régler les différends concernant la performance des appareils de mesure

NIVEAUX POTENTIELS D'INTERVENTION - VENTILATION

Niveau d'intervention minimal - Évaluation périodique du secteur

Déterminer quels secteurs commerciaux possèdent des activités métrologiques qui relèvent du mandat de Mesures Canada

Évaluer périodiquement chaque secteur commercial à l'aide du modèle d'évaluation:

- Aviser les intéressés des secteurs clés que leur secteur sera évalué.
- Recueillir des données et procéder à l'évaluation des secteurs.
- Documenter les contrôles métrologiques existants dans le secteur afin de démontrer qu'aucune autre intervention n'est requise ou qu'une intervention plus active est requise et si c'est le cas, préciser le type d'intervention.
- Informer les intéressés des résultats de l'évaluation.

Traiter les plaintes et les différends selon les besoins.

NIVEAUX POTENTIELS D'INTERVENTION (suite)

<p>Niveau 1 - Établir la traçabilité des étalons de mesure</p>

<p>Établir la traçabilité des étalons de mesure en regard des étalons internationaux reconnus.</p>
--

<p>1. Traçabilité des étalons de mesure</p>	
---	--

	<p>Niveau 2 - Établir des règles pour la mesure exacte des produits/ services et les appliquer en réaction</p>
--	---

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Établir des règles pour la mesure exacte des produits et services vendus dans le secteur.• Appliquer ces règles en réaction. |
|--|---|

NIVEAUX POTENTIELS D'INTERVENTION (suite)

<p>1. Traçabilité des étalons de mesure</p>	<p>2. Établir des règles pour la mesure exacte des produits et services et les appliquer en réaction</p>	<p>Niveau 3 - Application proactive des règles pour la mesure exacte des produits/services</p> <p>Établir des mécanismes d'application proactive des règles pour la mesure exacte des produits/services vendus dans le secteur.</p>
---	--	--

<p>1. Traçabilité des étalons de mesure</p>	<p>2. Établir des règles pour la mesure exacte des produits et services et les appliquer en réaction</p>	<p>3. Application proactive des règles pour la mesure exacte des produits/services</p>	<p>Niveau 4 - Établir des procédures pour régler les différends concernant les produits/services</p> <p>Établir des procédures pour régler les différends concernant la mesure des produits/services.</p>
---	--	--	--

NIVEAUX POTENTIELS D'INTERVENTION (suite)

1. Traçabilité des étalons de mesure	2. Établir des règles pour la mesure exacte des produits et services et les appliquer en réaction	3. Application proactive des règles pour la mesure exacte des produits/services	4. Établir des procédures pour régler les différends concernant les produits/services
Niveau 5 - Établir des règles métrologiques pour les appareils de mesure utilisés dans le commerce			
<p>Établir des règles métrologiques visant les appareils de mesure utilisés dans le secteur commercial et appliquer ces règles de façon proactive afin de s'assurer que les appareils:</p> <ul style="list-style-type: none">• sont conçus pour mesurer avec précision et pour empêcher tout emploi frauduleux (approbation);• mesurent avec précision avant leur utilisation dans le commerce (vérification/inspection initiale);• continuent de mesurer avec précision et sont bien utilisés (Revérification).			

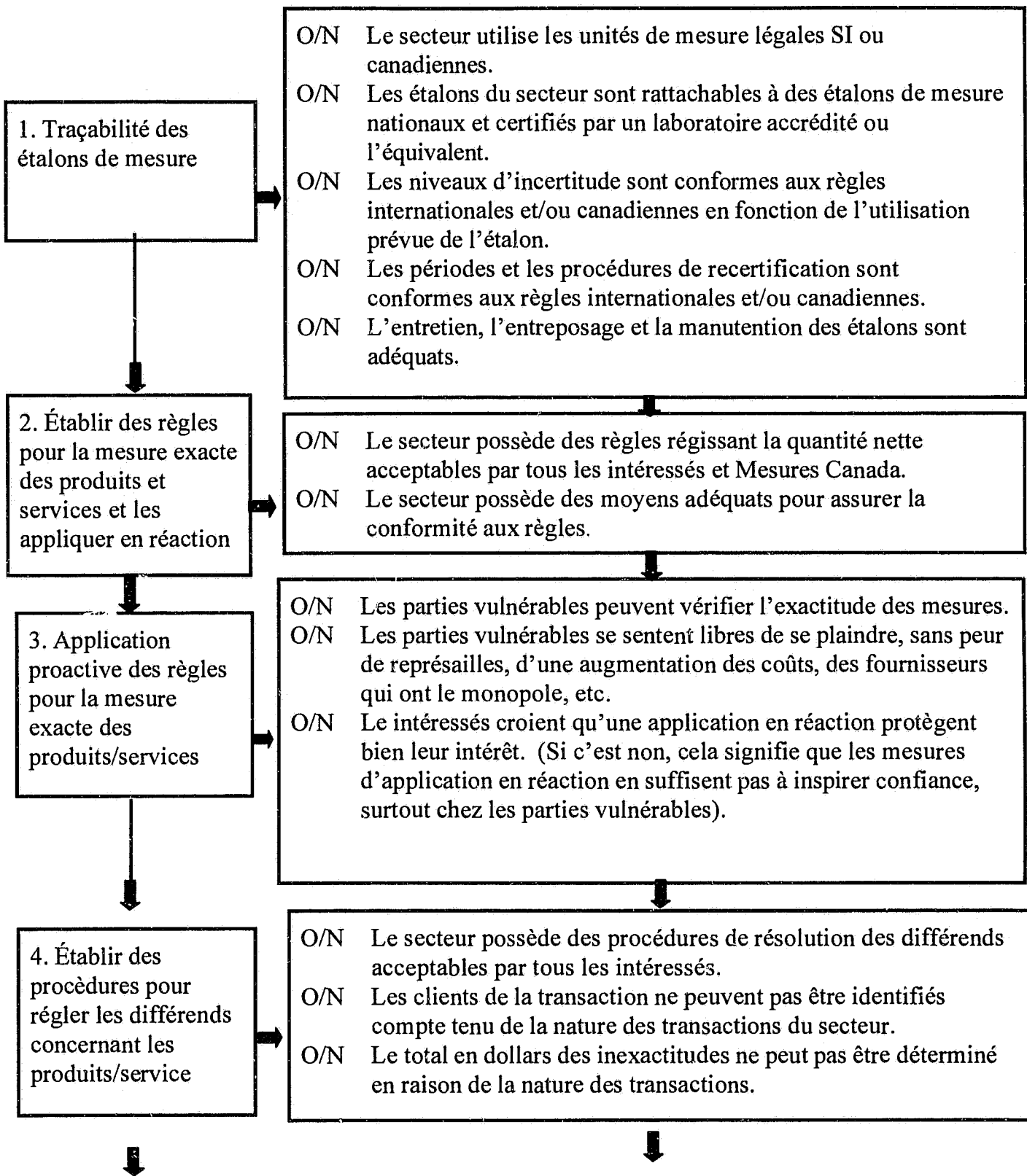
NIVEAUX POTENTIELS D'INTERVENTION (suite)

1. Traçabilité des étalons de mesure	2. Établir des règles pour la mesure exacte des produits et services et les appliquer en réaction	3. Application proactive des règles pour la mesure exacte des produits/ services	4. Établir des procédures pour régler les différends concernant les produits/ services	5. Établir des règles métrologiques visant les appareils de mesure utilisés dans le commerce
Niveau 6 - Établir des procédures pour régler les différends concernant la performance des appareils				
Établir des procédures pour régler les différends concernant la performance des appareils de mesure				

LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉVALUATION DU CONTRÔLE MÉTROLOGIQUE DANS LES SECTEURS

- Le niveau d'intervention qui s'impose dans un secteur dépend de l'issue du processus d'évaluation, de notation et de classement, du degré existant de contrôle métrologique dans ce secteur, des besoins d'équité de la mesure exprimés par les intéressés et du contrôle ou des interventions de tiers.
- Les lignes directrices, présentées sous formes de listes de vérification répondues par oui ou par non, résument les principaux critères que Mesures Canada se propose d'utiliser afin de déterminer le degré existant de contrôle métrologique et de fonder ses propositions de niveau ou de modalité appropriée d'intervention dans le secteur.
- Dans le cadre de ce processus, il faudra recueillir de l'information sur les caractéristiques des activités courantes d'intervention actuelles dans le commerce à l'intérieur des secteurs afin de comparer les contrôles actuels aux lignes directrices établies.

Critères d'évaluation des niveaux d'intervention existants



Niveaux génériques d'intervention

5. Établir des règles métrologiques visant les appareils de mesure utilisés dans le commerce

S'assurer que les appareils sont conçus pour mesurer avec précision et pour empêcher leur emploi frauduleux (approbation):

- O/N Des normes acceptables régissant la conception, la composition et la construction sont utilisés dans tout le secteur.
- O/N Le secteur possède un processus d'approbation des appareils acceptable par tous les intéressés et Mesures Canada.
- O/N Aucun signe de dégradation métrologique excessive imputable à la conception et à la fabrication des appareils.

S'assurer que les appareils mesurent avec précision avant leur utilisation dans le commerce (vérification/inspection initiale)

- O/N Le secteur possède un processus de vérification initiale acceptable par tous les intéressés et Mesures Canada.
- O/N Aucun signe d'erreurs de performance métrologique attribuables aux facteurs suivants:

- Installation de l'appareil
- Adéquation de l'appareil à l'emploi
- Types d'appareils non approuvés
- Étalonnage de l'appareil
- Marquage et scellement de l'appareil
- Utilisation inadéquate d'un appareil ou à des fins non prévus.

S'assurer que les appareils continuent de mesurer avec précision et sont bien utilisés (révérification)

- O/N Le secteur possède un processus de révérification acceptable par tous les intéressés et Mesures Canada.
 - O/N Aucun signe d'erreurs de performance métrologique excessives attribuables aux facteurs suivants:
- Conception des appareils
 - Nature du produit mesuré
 - Probabilité élevée de traficage non détecté.
 - Manque d'entretien adéquat
 - Utilisation de l'appareil
- O/N Le total en dollars des inexactitudes ne peut pas être déterminé en raison de la nature des transactions.

6. Établir des procédures pour régler les différends concernant la performance des appareils

- O/N Le secteur possède des processus de résolution de différends acceptables par tous les intéressés.
- O/N Les clients ne peuvent pas être identifiés en raison de la nature des transactions du secteur.
- O/N Le total en dollars des inexactitudes ne peut pas être déterminé en raison de la nature des transaction.

CONSULTATION DES INTÉRESSÉS AFIN DE DÉTERMINER LE NIVEAU D'INTERVENTION ACCEPTABLE

- Les niveaux d'intervention suggérés, dont il est question à l'étape précédente, sont le point de départ des consultations auprès des intéressés du secteur et non une prescription structurée de l'action de Mesures Canada.
- La rétroaction au sujet de la version préliminaire du modèle, obtenue auprès d'un échantillon d'intéressés du secteur qui a été consulté pendant l'été de 1997, témoigne d'un soutien généralisé en faveur de l'utilisation du modèle d'évaluation et d'intervention comme outil de planification des ressources et non comme substitut à la consultation des intéressés.
- La question de savoir *qui* doit entreprendre les activités d'intervention (Mesures Canada, groupes de l'industrie, organismes accrédités de vérification de la conformité, autres paliers de gouvernement, etc.) serait résolue à l'aide de négociations sectorielles entre Mesures Canada et des groupes représentant l'industrie et les consommateurs.

CONSULTATION DES INTÉRESSÉS AFIN DE DÉTERMINER LE NIVEAU D'INTERVENTION ACCEPTABLE (suite)

- Les données issues de l'application du modèle d'intervention - classement des secteurs et analyse des caractéristiques d'intervention - serviront de base à ces négociations.
- Au bout du compte, une fois les négociations terminées, il pourrait être nécessaire de modifier les lois ou règlements applicables pour justifier le niveau d'intervention jugé approprié.

PROCHAINES ÉTAPES

- Un groupe (Équipe d'animation: Portée des activités/Intervention), déjà constitué, mettra le modèle à l'essai, dans le cadre d'un projet pilote, et le validera de manière à qu'on puisse lui apporter les redressements nécessaires.
- Le groupe a recueilli des données sur les divers secteurs commerciaux par l'intermédiaire de Statistique Canada (codes CTI).
- Les conclusions préliminaires du groupe seront évaluées par la haute direction de Mesures Canada à la fin de 1998-1999.

ORIENTATION STRATÉGIQUE DE MESURES CANADA - DEUXIÈME ÉLÉMENT

Mesures Canada s'acquittera de son mandat en ayant recours à différents modes de prestation de services pour les activités suivantes :

- Approbation des appareils
- Vérification et revérification des appareils
- Inspection des installations
- Étalonnage et certification des étalons de mesure

Horizon :

La période de transition prendra fin en 2007.